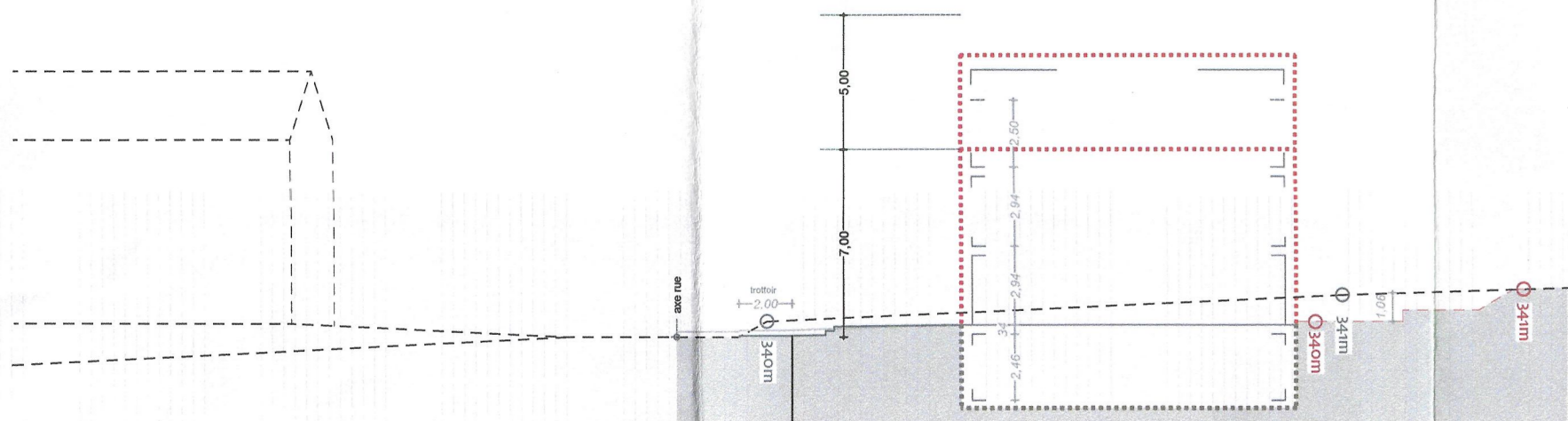


Coupe significative transversale



Coupe significative Lot 13



Légende-type du plan d'aménagement particulier

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot:

surface d'emprise au sol (m ²)	LOT / ÎLOT		surface du lot / de l'îlot (ares)	
	min.	max.	min.	max.
surface du sollement du sol (m ²)	max.	min.	max.	min.
type de toiture	max.	min.	max.	min.
type, disposition et nombre des constructions	max.	min.	max.	min.

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- - - - délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- - - - terrain existant
- terrain remodelé

Nombre d'étages pleins:

- I, II, III... nombre de niveaux pleins
- +1.2..R nombre d'étages en retrait
- +1.2..C nombre de niveaux sous combles
- +1.2..S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions:

- hc - x hauteur à la corniche de x m
- ha - x hauteur à l'acrotère de x m
- hf - x hauteur au faîte de x m

Types, disposition et nombre des constructions:

- x-mi maisons isolées
- x-mj maisons jumelées
- x-mb maisons en bande

Types et nombres de logements:

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bi-familial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toitures

- tp toiture plate
- tr (y%-z%) toiture à versant, degré d'inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan/coupees)

- alignement obligatoire constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots/parcelles:

- lot projeté
- lot privé
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions:

- pourcentage minimal en surface constructible brute à déduire du logement par construction
- pourcentage maximal en surface constructible brute de logement par construction
- pourcentage obligatoire en surface constructible brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé
- espace vert public
- aires de jeux ouvert au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisées
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton/ piste cyclable/ zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murs

- arbre à moyenne ou haute tige projeté
- arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- plantations projetées/ plantations existantes
- mur projeté/ mur à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

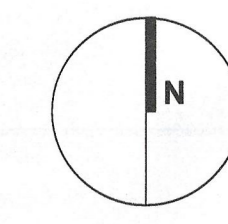
- attention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende supplémentaire

- fonds hors périmètre, (libre de toute construction) dédié en recul latéral/ jardin pour le lot 1
- talus existant
- limites de surfaces constructibles pour dépendances (abri de jardin)
- margin de recullement indicative
- réseau eaux pluviales existant
- réseau eaux mixtes existant
- canalis. eaux pluviales projetée
- extension réseau mixte
- cotations à titre indicatif

Fond de plan géométrique:
BCR sarl N°105-18/036 sur fond de plan Z&B Ref.112020-07
Contenu du PAP: 50a55ca

Référence: 18755/2C
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: 15/07/2020
Le Ministre de l'Intérieur
Taha Bouhelal



20.01.20	04	Modifications suiv. avis cellule Ref:18755/2C
25.09.19	03	Ajustements hc en coupe suiv. AC Sandweiller
18.09.19	02	Modifications sur demande AC Sandweiller
23.07.19	01	Modifications sur demande AC Sandweiller
Date	Ind.	Modification

Projet:
Plan d'aménagement particulier
"Rue des Champs" Sandweiller

Plan:	N° projet:
Partie graphique	03-2018
-Plan & coupes	N° plan:
	PAP 01.001.4

Parcelle:
Rue des champs (N° parcelle 764/5719)

Maitre de l'ouvrage:
FMC Promotions
88c, rue de Luxembourg
L-8140 Bridel

Architecte:

elementar
architecture &
urban design
16, rue du Schlammees
L-5770 Weiler-la-Tour
+352 26 67 00 11
info@elementar.lu
www.elementar.lu

Echelle: 1/250	Dessiné: SP	Date: 04.03.2019
----------------	-------------	------------------